



mONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut

Novembre 2018, n°66

Ouvrir grand la porte à l'extrême droite ...



Anselm KIEFER : « Pour Paul Celan : Fleur de Cendre »

L'image de notre démocratie représentative est décidément bien malmenée durant ce mois d'Octobre. Nous avons vu un député, leader d'un grand parti d'opposition, s'opposer physiquement à une action de justice, arguant d'une immunité « sacrée » en raison de sa charge et tenant des propos très violents à l'encontre des institutions politiques.

Le responsable d'un des principaux syndicats de notre pays s'est trouvé, par ailleurs, contraint à la démission à la suite de la publication de fichages internes aux tonalités difficilement acceptables.

Peu de temps auparavant le ministre d'Etat chargé de l'intérieur avait préféré délaissier sa charge au profit d'ambitions municipales pourtant à l'échéance assez lointaine.

Trois des anciens candidats aux dernières élections présidentielles, leaders des trois partis arrivés en tête après la REM d'Emmanuel Macron, se trouvent actuellement objets d'enquêtes et de poursuite judiciaires pour des faits directement liés à leur pratique politique.

Un ancien président de la République, quant à lui, semble toujours essayer, depuis 6 ans, de se dérober à la justice. Renvoyé devant le tribunal correctionnel par la Cour d'appel du tribunal de Paris pour « *financement illégal* » de sa campagne de 2012, il a décidé de faire appel.

Sans parler de l'interminable affaire Benalla où se mélangent comportements délictueux et affaire d'Etat, enquêtes parlementaires et procédures de justice.

En arrière-fond de toutes ces affaires nous retrouvons invariablement des sources issues de divulgation de secrets d'investigations en cours et images prises à l'insu des individus : elles sont pourtant largement et complaisamment relayées sur les réseaux sociaux et médiatiques. Nous nous habituons ainsi de façon dangereuse à la jouissance de révélations destinées à faire le « buzz » et oublions certaines limites que se fixe normalement toute démocratie à savoir, le respect du secret de l'instruction, celui de la vie privée de chaque citoyen et la vérification de l'authenticité des sources. L'incitation à la transparence de « la vie des autres » peut amener à de très douloureux cauchemars. L'histoire récente nous l'a montré.



Notre pays nous donne l'impression d'avoir décidé, avec le renfort soutenu de ses représentants, élus politiques et syndicaux, d'ouvrir grand la porte aux poussées des extrêmes droites en donnant généreusement matière à leurs discours de défaitisme démocratique. Les français semblent s'entendre pour démontrer publiquement et avec vigueur répétée combien il est vrai que tout le monde (individus et institutions) est « pourri » ... A l'exception bien sûr de soi-même dont la vertu est toujours victime d'honteux complots ou de malheureux manque de vigilance.

Nous jouons ainsi de façon insensée et irresponsable avec la montée des idéologies de repli, de rejet de l'autre et de régression économique et culturelle. Nous sommes aveugles à ce qui se passe dans l'Amérique de Trump, le Brésil de Bolsonaro, la Hongrie de Orban, l'Autriche de Strache ou l'Italie de Salvini.

Nos responsables politiques ont choisi depuis longtemps la lâcheté plutôt que le courage. Plutôt que de s'attaquer à leurs propres dérives, ils préfèrent attribuer invariablement à l'autre les décadences qui traversent leurs organisations. Ceux-là mêmes qui viennent de quitter le pouvoir après l'avoir exercé durant des décennies deviennent procureurs de toute action de nouveaux gouvernants. Ils découvrent brusquement toutes les actions politiques à mettre en place alors qu'ils s'étaient montrés incapables de leurs mises en œuvre lorsqu'ils étaient au pouvoir. A la cécité sur la décadence de leurs propres organisations ils ajoutent l'amnésie sur leur propre passé, préférant les discours négativistes ou haineux à ceux de rassemblement et d'espérance. « *Pour fonder la République il faut la faire aimer* » disait Saint Just.

On appelle « démocrature » les régimes qui utilisent la démocratie pour faire des politiques plus proches de la dictature. Le terme est flatteur et dangereux car il peut faire penser qu'il ne s'agit que d'une simple déclinaison de la démocratie, alors qu'il s'agit de son envers. N'oublions jamais que Ilse Reich s'autorisait du terme « socialiste » en se baptisant « national-socialisme ». Soyons lucides : la démocrature n'est qu'un détournement pervers de l'exercice de la démocratie en profitant de ses faiblesses *. Leurs leaders savent intelligemment utiliser les rouages de l'appel au peuple pour mieux parier sur la paresse des intelligences et des volontés individuelles et jouer avec les peurs primaires des masses.

Qu'est donc, à l'inverse, la démocratie ? Cherchons une réponse chez Pierre Mendès France : « *La démocratie, c'est beaucoup plus que la pratique des élections et le gouvernement de la majorité : c'est un type de mœurs, de vertu, de scrupule, de sens civique, de respect de l'adversaire ; c'est un code moral* ».

*Jean Matouk, dans son blog du NouvelObs du 18 octobre, adresse cet avertissement aux démocrates au sujet de la « faiblesse » de la démocratie : « *une faiblesse d'autant plus préoccupante que cette même démocratie fait face, dans le monde entier (Brésil, Philippines...), et en Europe même (Hongrie, Pologne, Salvini à 40% en Italie), à des démocratures illibérales qui veulent sa destruction. Il faut regretter que nos oppositions soient incapables, pour la faire vivre pleinement, de formuler de vraies propositions* ».

C'est la Justice qui est « sacrée » et la « République » notre bien commun

Gérard DORIVAL

Si l'écart du « mur des cons » du Syndicat de la Magistrature, paraît-il humoristique, a pu affaiblir de l'intérieur naguère l'image de la Justice, les attaques qu'elle subit aujourd'hui de l'extérieur sont frontales et indignes et menaçantes pour la démocratie. Quel régime voudrait-on installer, à l'instar de ce que nombre de pays à régime totalitaire subissent, la Pologne rejoignant aujourd'hui en Europe le cortège de ceux qui dénie la démocratie ? Un régime privilégiant les castes, les possédants ou les dignitaires du pouvoir ? Un régime débridé où la loi de la jungle et le populisme le plus anti démocratique séviraient et serviraient un tribun, leader d'opinion, habité d'une investiture (morale ?) auto proclamée ?



Dessin de Pascal GROS

Nous avons l'habitude d'une extrême droite complotiste, sans foi ni loi, qui pourfendait régulièrement l'état de droit, érigé, de son point de vue, contre elle et qui ne cachait pas ses intentions factieuses. Nous voyons aujourd'hui, dans un surprenant parallélisme de formes, une partie non négligeable de l'extrême gauche afficher de mêmes comportements hostiles à l'exercice d'une justice sereine. Ils les accompagnent par des voies de fait, des intimidations et des injures graves envers les dépositaires de la puissance républicaine, en les rudoyant, au point de dénier leur légitimité d'exercer leur métier et d'accomplir la mission pour laquelle ils ont été juridiquement mandatés.

L'entrave à la perquisition est réelle, les magistrats et fonctionnaires étant empêchés de la poursuivre après que les " insoumis", leader en tête, aient pénétré de force, après force intimidations, dans le local du siège du parti.

Une analyse politique peut certes être tentée, la vie institutionnelle n'ayant rien d'innocent, les mêmes perquisitions, pour les mêmes faits, ont été effectuées au FN et au Modem, sous l'autorité d'un juge d'instruction alors que s'agissant de **Fi (?)** elles sont diligentées, à titre juridiquement préliminaire, par un procureur, stigmatisé comme étant " aux ordres", à l'initiative pourtant d'un " juge des libertés", par nature indépendant, d'où l'expression de coup de force et de "police politique"!

La référence au "sacré" est empruntée à la Rome antique (« *sacrosanctitas* ») qui assurait aux tribuns de la plèbe une inviolabilité. Aucun élu ne saurait aujourd'hui y prétendre, dans le cadre d'une démocratie moderne.

Les français, en partie anarchistes au fond d'eux-mêmes, sont peu amènes avec les juges en général mais exècrent les passe-droits et les égards vis-à-vis des puissants. Les militants, de leur côté, seront partagés entre, d'une part, l'admiration affichée de leur chef, « grande gueule », héros de la résistance face à leur "forteresse assiégée" et à la volonté du pouvoir de vouloir "bâillonner" l'opposition et, d'autre part, les outrances répétées de comportement peu propice désormais à la volonté de "rassemblement" affiché. Mediapart, site d'extrême gauche, ne trouve pas de mots assez durs pour déclarer que le leader des "insoumis" tord les faits et la République ! Un réquisitoire aussi sévère émanant d'un site réputé pour ses investigations laissera des traces.

S'agissant des médias et de " France Info", radio du service public, qualifiée honteusement de "radio d'Etat", la charge est également lourde et sans retenue. Pourtant, l'échec patent du " Média », crée à l'initiative de la "France insoumise", traversé par de spectaculaires démissions, et non des moindres, et de règlements de compte sur la place publique, devrait inciter à l'humilité qui n'est vraiment pas le genre de la maison.

Les magistrats " debout", les procureurs, sont nommés par le Président de la République, et les magistrats "assis", les juges, non, et c'est eux qui ont le dernier mot en toute circonstance. Ce système judiciaire est une constante en France, les évolutions portant sur des variations relatives au Conseil Supérieur de la Magistrature et ses prérogatives.

Macron aura été (un temps) déstabilisé par l'affaire "Benalla », Marine le Pen par une prestation calamiteuse lors d'un débat décisif., Laurent Wauquier par une série de bourdes médiatiques et factuelles, et Jean Luc Mélenchon, l'orateur talentueux et patelin, aura sombré, tombant dans le piège de l'insoumission caractérisée à une opération de justice : Docteur Jekyll et Mister Hyde en quelque sorte. Lequel est présidentiable ?

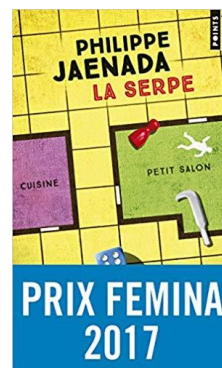
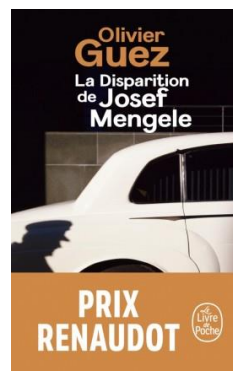
De quoi s'agit-il ? Une investigation sur la réalité des fonctions des assistants parlementaires européens, (ayant visé sereinement deux autres formations politiques) et sur des facturations excessives (remboursées par l'Etat) de prestations intellectuelles et matérielles émanant de proches et le recours à des collaborateurs non-salariés directement (contre la logique du droit du travail prônée par l'organisation) : signalement de la Commission de campagne qui a validé les comptes, sous cette réserve majeure.

La "République" n'appartient pas à un parlementaire, ni aux autres, mais constitue le bien commun, précieux, de nous tous, policiers procureurs et journalistes compris, et ce qui est "sacré", c'est une justice indépendante, certes faillible, mais, garantissant le ciment sociétal d'une nation et la protégeant des invectives haineuses de groupes agressifs et hostiles, mus par des intérêts très particuliers, voire inavoués.

Notes de lecture : deux « biopics » littéraires

Notre culture aime bien la narration de nouvelles fictions s'inspirant de l'histoire de personnes ayant réellement vécu. On les appelle « biopic » et « romans biographiques » en littérature. Deux exemplaires remarquables viennent d'être publiés en livre de poche cet automne : « *La disparition de Josef Mengele* » d'Olivier Guez au livre de poche, et « *La serpe* » de Philippe Jaenada au Points.

Ces deux livres ont été récompensés par des prix l'an dernier. Ils nous replongent, chacun, dans le milieu du siècle dernier et de l'après-guerre 1919-1945. Le journaliste et écrivain, Olivier Guez, a consacré 3 ans avant d'écrire « *La disparition de Josef Mengele* ». Il en fait naître un livre dont l'écriture à la fois minimaliste et colorée protège le lecteur de la lourdeur de la documentation. Ce qu'il raconte ? C'est « *l'histoire d'un homme sans scrupules à l'âme verrouillée, que percute une idéologie venimeuse et mortifère dans une société bouleversée par l'irruption de la modernité* ». Cet homme est Josef Mengele, l'ancien médecin tortionnaire d'Auschwitz, le fidèle artisan des projets eugéniques les plus fous des idéologies nazies. L'histoire que nous rappelle Olivier Guez est celle de ceux qui ont échappé au procès de Nuremberg en trouvant un accueil plus que bienveillant dans l'Argentine de Perón. Il a fallu attendre 10 ans avant que la poursuite des responsables nazis devienne effective. Le mandat d'arrêt contre Adolf Eichmann est délivré en novembre 1956. Une longue période de traque et d'errance débute alors pour Mengele à travers le Paraguay puis le Brésil, jusqu'à ce qu'on le retrouve noyé sur la plage de Bertiooga le 7 février 1979. Il « *est mort dans l'immensité de l'océan, au soleil du Brésil, furtivement, sans avoir affronté la justice des hommes ni ses victimes pour ses crimes innommables* ».



L'écriture de Philippe Jaenada est aux antipodes de celle d'Olivier Guez. Autant l'un est dans la retenue, autant l'autre est dans le débridé d'une écriture mélangeant allègrement le présent et le passé. Mais la nonchalance est feinte : le romancier maîtrise parfaitement son histoire. Dans une première partie que l'on pourrait qualifier « à charge », il nous raconte l'histoire d'Henri Girard, jeune homme insouciant et désagréable qui semble prendre plaisir à dilapider la fortune de sa famille sans leur en témoigner nul retour d'affection ou de reconnaissance. Si bien que lorsque le 24 octobre 1941, l'on découvre les cadavres de son père, de sa tante et de la bonne affreusement massacrés à la serpe, il est naturellement accusé. Il sera pourtant innocenté lors de son procès le 2 juin 19 passé 19 mois en prison, Brisé par ces épreuves, il dilapide généreusement son héritage avant de bourlinguer pendant 2 années en Amérique du Sud. De retour en France, sous le nom de Georges Arnaud, il connaîtra la gloire, notamment avec son roman « *Le salaire de la peur* » qui sert de base au film de Clouzot avec Montand et Vanel. Le petit-fils d'Henri Girard a demandé à Philippe Jaenada de reprendre l'histoire de son aïeul pour essayer de faire une vérité sur ce qui s'était passé. Le romancier accepte à contre-cœur persuadé de la culpabilité du grand-père. Et pourtant son enquête va l'amener à découvrir de telles invraisemblances dans les faits et de telles négligences dans l'enquête, que l'évidence va s'inverser. Le récit minutieux des faits vient troubler profondément le lecteur. A la manière de certaines œuvres d'Agatha Christie ou de Luigi Pirandello, c'est l'angle de la vérité qui change pour faire apparaître dans sa nudité la vie d'Henri « *tranchée au milieu de sa vingt quatrièmes années d'un coup de serpe* ».

Soirée d'anniversaire de la déclaration des droits de l'homme

La soirée initiée par nos amis du Pacte Civique, le 19 octobre à la Gazette Café, a connu une belle réussite et attiré un très nombreux public. Outre MP2020 et la Pacte Civique, de nombreux autres

partenaires sont intervenus : ATD Quart Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, CREER-Maison des chômeurs et citoyens solidaires, et LUTTOPIA-Utopia 3.

21 novembre à 18 h : soirée Controverses à la Gazette Café

« *Montpellier, sa Métropole et ses centralités secondaires* »

avec Emmanuel NEGRIER et Jean Paul VOLLE



Thomas PESQUET : photo de Montpellier prise de la station spatiale internationale

Montpellier 2020 s'est attelé à un nouveau travail de réflexion autour de la Ville, de la Métropole et des centralités secondaires. Des ateliers de réflexion sont en cours et devraient aboutir au printemps prochain à une nouvelle publication « Sursaut 5 » qui contiendra des propositions concrètes à l'adresse des candidats à la prochaine élection municipale.

Notre travail passe également par des débats publics. Nous avons tenu une première soirée « Controverses » il y a un an sur le thème de « *Nos centres villes en voie de dévitalisation ?* », avec Patrick Vignal. Nous proposons une seconde soirée le mercredi 21 novembre à 18 h à la Gazette Café en élargissant la question de la Ville à celle de la Métropole et des communes avoisinantes (« centralités secondaires »). Nous y accueillerons le politologue, Emmanuel NEGRIER, et le géographe, Jean Paul VOLLE.

RAPPEL :

Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ... N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site www.montpellier-2020.fr : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Ville :

Code postal :

Mail :

Téléphone :

**s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2018 payable par chèque à l'ordre de « association Montpellier 2020 »
à adresser à 2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

Fait à : le

Signature :